

Dossier suivi par :  
Vincent STOUVER  
[ce.dgp60-adj1@ac-amiens.fr](mailto:ce.dgp60-adj1@ac-amiens.fr)  
03 44 06 45 82

DSDEN de l'Oise  
22, avenue Victor Hugo  
60025 Beauvais Cedex

Beauvais, le 3 novembre 2020

L'Inspectrice d'académie,  
Directrice académique des services de  
l'Education nationale de l'Oise

A

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs  
de l'Education nationale

Mesdames et Messieurs les Chefs  
d'établissements comportant une SEGPA

Mesdames et Messieurs les Directeurs  
d'école

**Objet : Campagne 2021-2022 d'affectation sur poste adapté des personnels d'enseignement, d'éducation et psychologues.**

**Références :**

- Articles R.911-19 à R.911-30 du code de l'éducation relatifs à l'affectation sur un poste adapté.
- Décret n°85-986 du 16 septembre 1985 relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'Etat et à certaines modalités de mise à disposition et de cessation définitive des fonctions.
- Circulaire académique du 23 octobre 2020

**Annexes :**

- Formulaire de demande de première affectation sur un poste adapté (annexe 1)
- Fiche d'aide à la rédaction du courrier de candidature (annexe 2)
- Plaquette d'information (annexe 3)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les dispositions réglementaires ci-dessus référencées, qui prévoient la possibilité pour certains personnels de solliciter un poste adapté de courte ou de longue durée, au titre de la prochaine rentrée scolaire.

Je vous saurais gré de bien vouloir assurer la plus large diffusion de la présente circulaire auprès de l'ensemble des personnels de votre structure, notamment à ceux confrontés à une rupture professionnelle pour raisons de santé.

**I. Principes du dispositif**

L'affectation sur poste adapté correspond à l'exercice d'une **activité professionnelle**. Elle offre la possibilité au personnel, dont l'état de santé ne lui permet pas d'occuper son emploi actuel, de se préparer à une réintégration progressive sur ses fonctions d'origine ou à l'exercice d'un nouveau métier.

L'entrée dans le dispositif s'effectue sur des **critères médicaux**, mis en relation avec des difficultés à exercer les fonctions actuelles, sous réserve que l'état de santé soit considéré comme stabilisé. En effet, l'agent doit

pouvoir assumer, éventuellement à un rythme adapté, le temps de travail correspondant à ses nouvelles activités.

L'affectation sur poste adapté constitue une situation administrative pouvant conduire à une affectation sur :

- un poste adapté de courte durée (PACD), prononcée pour la durée d'un an, renouvelable dans la limite de trois ans, sur tout poste au sein de l'Education nationale ou dans une autre administration de la fonction publique ;
- un poste adapté de longue durée (PALD), prononcée pour la durée reconductible de quatre ans au sein des services et établissements relevant de l'Education nationale ou auprès du CNED.

**Les personnels admis sur poste adapté perdent le poste dont ils sont titulaires** mais continuent à relever de l'autorité administrative qui a prononcé leur affectation. Ils peuvent bénéficier d'un aménagement du poste de travail ainsi que d'un allègement horaire.

Le service ou l'établissement qui accueille une personne affectée sur un poste adapté doit être précisément informé des objectifs de ce dispositif en faveur des personnels. Il convient que l'agent soit accueilli et accompagné lors de sa prise de poste, qu'un cadre de travail précis lui soit confié et qu'il soit suivi par un responsable du service ou de l'organisme d'accueil. Il s'agit d'éviter l'isolement professionnel de la personne.

Certains entrants en poste adapté seront orientés, sur prescription des médecins de prévention et avis de la direction des ressources humaines, vers le **centre de réadaptation (professionnelle) de l'académie d'Amiens** qui a fait l'objet d'une convention avec la MGEN. Ce centre est un nouveau dispositif qui vient en complément des dispositifs académiques pour optimiser l'accompagnement des personnels.

## II. Constitution des dossiers

Les dossiers de candidature à une première affectation sur poste adapté sont constitués :

- de **l'imprimé de candidature** (annexe 1),
- **d'un courrier**, exposant les motifs de la demande, notamment le projet envisagé dans le cadre d'une affectation sur poste adapté (annexe 2),
- **d'un certificat médical** explicite, récent et détaillé, **sous pli confidentiel**, à destination du médecin de prévention, précisant la nature de la pathologie et les difficultés ou incapacités qu'elle entraîne dans l'exercice des fonctions,
- pour les personnels concernés, de la **notification de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé** ou de la décision du **bénéfice de l'obligation d'emploi** délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

## III. Acheminement et calendrier

Les dossiers de candidature doivent parvenir, par la voie hiérarchique, à :

**DSDEN DE L'Oise**  
**DGP1**  
**22 avenue Victor Hugo**  
**60025 BEAUVAIS cedex**

le mardi 15 décembre 2020 au plus tard

Afin de favoriser la procédure d'instruction individuelle, je vous demande de bien vouloir respecter ce délai.

Je vous invite à lire l'annexe 3 qui donne des précisions importantes sur le dispositif, sur le calendrier et sur les personnes « ressources » en matière de postes adaptés.

La réunion du groupe académique de travail relatif à l'examen des candidatures à une affectation sur poste adapté se tiendra dans le courant du mois de **mars 2021**.

Mes services se tiennent à votre entière disposition pour vous communiquer tout renseignement complémentaire utile.

L'Inspectrice d'académie – DASEN



Emmanuelle COMPAGNON

<i>visa</i>	
Pôle médical	<input type="checkbox"/>
Pôle social	<input type="checkbox"/>
Pôle RH	<input type="checkbox"/>

**CANDIDATURE A UNE PREMIERE AFFECTATION  
SUR POSTE ADAPTE  
RENTREE SCOLAIRE 2021  
PREMIER DEGRE**

**DONNEES PERSONNELLES**

Madame       Monsieur

NOM et Prénom :

.....

Date de naissance :

.....

Adresse :

.....

Code postal : ..... Ville :

.....

☎ : ..... 📱 :

.....

🏠 : .....

**DONNEES PROFESSIONNELLES**

Corps/Grade :

.....

Discipline/Fonction :

.....

Etablissement / zone de remplacement /service actuel(le) :

.....

.....

.....

.....

Avez-vous déjà bénéficié d'une affectation sur poste adapté ?

oui       non

Dates et lieu(x) :

.....

**PARALLELEMENT A CETTE CANDIDATURE, PRESENTEZ-VOUS UNE DEMANDE... ?**

- de mutation inter et/ou intra-académique
- de congé de formation professionnelle
- de reconversion/adaptation (dispositif OPERA)
- de changement de fonctions
- de détachement

de temps partiel  
quotité : .....%

- de retraite
- d'aménagement du poste de travail actuel
- d'allègement de service

autre : .....